

27 MAI 2026

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2026-01-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20260228-DC2026-01-03-BF

L'an deux mil vingt-six, le 28 février à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Montcel sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Réception par le préfet : 11/03/2026

Date de convocation : 20 février 2026

Nombre de membres : en exercice : 134
 Présents : 82 Pouvoirs : 7
 Votants : 89 (dont 7 procurations)

Présents : Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS) ; Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Davy BELLARD (NEUF EGLISE) ; Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES) ; Emmanuel BERTHOMIER (YOUX) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Monique BLOSSE (PONTGIBAUD) ; Michel BOILOT (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Daniel BONNAFOUX (SAINT GEORGES DE MONS) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE) ; Jean-Claude CAZEAU (LA CELLETTE) ; Elie CHAFFRAIX (LA CELLETTE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Pierre COLLANGE (LISSEUIL) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Armelle DEMOULIN (SAURET BESSERVE) ; Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Laurent DUMAS (SAINT MAIGNER) ; Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Annelyse DURON (LE QUARTIER) ; Jean-Luc ESCACHE (ROCHE D'AGOUX) ; Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Pierre ESPAGNOL (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Lionel FAURE (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) ; Laëtitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrick GIDEL (VERGHEAS) ; Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Bernard GRENOUILLAT (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT AGOULIN) ; Paul LAGARDE (VERGHEAS) ; Paul LASSET (SAINT MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS) ; Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Pascal MONTAGNE (MARCILLAT) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Laurent PERRIER (ROCHE D'AGOUX) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Jean-Luc PORTE (JOZERAND) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique POUZOL (SAINT PARDOUX) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Alexis RENARD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE) ; Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Pierre TIXIER (SAINT MAIGNER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents ayant donné procuration :

Simon ADDERLEY (Saint Angel) ayant donné procuration à Jean-Luc CHASTAGNAC (Saint Angel)
 Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)
 Marc BEAUSOLEIL (Saint Eloy les Mines) ayant donné procuration à Christian JEROME (Saint Eloy les Mines)
 Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Jean-Patrick CAZAL (Moureuille)
 Marc CARRIAS (Effiat) ayant donné procuration à Grégory BONNET (Montcel)
 Florian CHANET (Montpensier) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)
 Claude DUBOSCLARD (Bussières près Pionsat) ayant donné procuration à Bernard GRENOUILLAT (Saint Maurice près Pionsat)

Monsieur Alexis RENARD a été élu secrétaire de séance.

**Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendu des comptes.

Le vote du CFU constitue ainsi l'arrêté des comptes au sens de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Comité Syndical doit se prononcer sur le CFU 2025 avant le 30 juin 2026.

Monsieur Grégory BONNET, Vice-Président, présente le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Assainissement Collectif qui a été transmis à l'ensemble des délégués.

Le Vice-Président propose au Comité Syndical :

- D'adopter le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Assainissement Collectif défini comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		707 824,82	162 701,12		162 701,12	707 824,82
Opérations de l'exercice	853 711,77	1 408 264,05	720 239,79	731 649,05	1 573 951,56	2 139 913,10
TOTAUX	853 711,77	2 116 088,87	882 940,91	731 649,05	1 736 652,68	2 847 737,92
Résultats de clôture		1 262 377,10	151 291,86			1 111 085,24
Restes à réaliser			436 340,00	400 700,00	436 340,00	400 700,00
TOTAUX CUMULES	853 711,77	2 116 088,87	1 319 280,91	1 132 349,05	2 172 992,68	3 248 437,92
RESULTATS DEFINITIFS		1 262 377,10	186 931,86			1 075 445,24

- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Cette proposition a reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 19 février 2026.

Le Président se retire au moment du vote.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, hors de la présence du Président :

- **ADOPTÉ** le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Assainissement Collectif,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Fait et délibéré à Montcel,
Le 28 février 2026

Le Président,
Luc CAILLOUX